

La

foucade

ÉLAN, EMPORTEMENT CAPRICIEUX ET PASSAGER

Volume 3, no 1, février 2003

**Un colloque
sur l'intimidation
et le taxage
à l'école**

**Le soutien
des pairs :
une force méconnue
pour lutter contre
l'intimidation
à l'école**



CQJDC
COMITÉ QUÉBÉCOIS POUR
LES JEUNES EN DIFFICULTÉ
DE COMPORTEMENT

À l'intention des auteurs

Toute personne intéressée à soumettre un texte faisant état d'expériences professionnelles ou de travaux de recherche portant sur la question des élèves manifestant des difficultés de comportement est invitée à le faire en tenant compte des règles de présentation suivantes.

Le texte soumis doit être dactylographié à double interligne et sa longueur ne doit pas excéder 2 pages (environ 900 mots). Les citations doivent être accompagnées du nom de l'auteur, de l'année de publication du texte cité; de même si des références à des livres ou articles sont placées dans le texte, mentionner le nom et l'auteur entre parenthèses.

L'auteur doit faire parvenir trois exemplaires, sur papier, de son texte et une disquette 3.5 Word IBM ou Macintosh, accompagnés d'une brève note de présentation indiquant sa discipline professionnelle et ses champs d'activité.

Le texte sera soumis anonymement à trois membres du comité de lecteurs et leurs remarques seront ensuite communiquées à l'auteur.

Veuillez faire parvenir votre article à l'adresse suivante :

CQJDC

1835, Place Dauphine, Charlesbourg, QC G1G 2K2

Le Conseil d'administration

Camil Sanfaçon, président
Caroline Couture, vice-présidente
Sylvie Moisan, secrétaire
Michel Marchand, trésorier
Nadia Desbiens, administratrice
Céline Desrochers, administratrice
Martin Gendron, administrateur
Peter Hamilton, administrateur
Égide Royer, administrateur
Hélène Trudeau, administratrice
France Turmel, administratrice

Comité de rédaction

Caroline Couture,
Céline Desrochers,
Sylvie Moisan

Graphisme : Josée Roy Graphiste

La Foucade est réalisée par le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement. Ce journal est publié trois fois par année. Son contenu ne peut être reproduit sans mention de la source. Les idées et opinions émises dans les textes publiés n'engagent que les auteurs. Le journal ne peut être tenu responsable de leurs déclarations. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Chères lectrices, chers lecteurs

Le voici enfin ce septième numéro de *La Foucade*! Sans doute plusieurs d'entre vous se sont-ils interrogés à propos de ce retard. Disons brièvement que notre organisme a connu quelques ralentissements financiers et que, pour cette raison, nous avons décidé de repousser cette parution jusqu'à ce que nous soyons assurés d'avoir les moyens nécessaires pour la réaliser.

Mais l'attente valait la peine car voici un numéro fort intéressant surtout pour celles et ceux préoccupés par les questions d'intimidation et de taxage. Tout d'abord, un article portant sur l'évaluation du programme *Les Ambassadeurs de la paix* suivi d'un autre tout aussi intéressant à propos du soutien par les pairs comme moyen pour lutter contre l'intimidation à l'école.

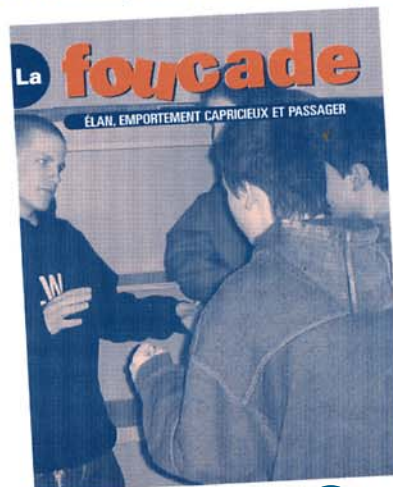
Finalement, toujours en lien avec ce thème, Claire Beaumont nous propose un article sur le colloque sur l'intimidation et le taxage organisé par le ministère de l'Éducation, en concertation avec les ministères de la Sécurité publique et celui de la Santé les 22 et 23 janvier derniers à Montréal. Elle nous trace les grandes lignes des échanges qui ont eu lieu lors de cette activité.

En plus de ces articles, vous trouverez dans les pages de ce numéro des informations concernant les prix « *Je suis capable, j'ai réussi* », la prochaine journée de formation du CQJDC et notre site Internet.

Bonne lecture

WWW.CQJDC.ORG

Le site web du CQJDC s'est fait une peau neuve dans les dernières semaines afin de mieux représenter, par son image, le dynamisme et la volonté des personnes impliquées auprès des jeunes en difficulté de comportement. Au-delà de cette nouvelle présentation, le CQJDC s'est donné comme mission pour les mois à venir d'ajouter des informations, des ressources, des outils à l'intention des enseignants et des divers intervenants. Un des objectifs est de bonifier, surtout, la section réservée aux membres, tout en diffusant de l'information à de fidèles visiteurs non membres. Le CQJDC est toujours prêt à accueillir vos suggestions. Il nous fera plaisir de diffuser le matériel pédagogique que vous avez en votre possession, matériel qui pourra servir à mieux intervenir auprès de ces jeunes en difficulté. Donc, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous : adm@cqjdc.org



Nous remercions les jeunes qui ont bien voulu se prêter à cette mise en scène.



Les ambassadeurs et ambassadrices de la paix

LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE PRIMAIRE PAR LA PROMOTION DES COMPORTEMENTS PACIFIQUES : ÉVALUATION DU PROGRAMME LES AMBASSADEURS ET AMBASSADRICES DE LA PAIX

La violence constitue une préoccupation majeure en milieu scolaire. En plus de ternir l'image de l'école, la violence peut causer des torts importants à ceux qui en sont les victimes tout comme à ceux qui en sont les auteurs. Au-delà des images et des clichés, la nature réelle des comportements de violence chez les élèves du primaire demeure peu connue. Il en est de même des moyens à mettre en œuvre pour la contrer. Pour apporter un éclairage supplémentaire sur ce sujet, cette recherche a tenté de répondre à trois questions :

- 1 quelle est la nature des comportements violents à l'école primaire?
- 2 quel est le profil des élèves qui sont auteurs, victimes et témoins de violence?
- 3 des interventions ponctuelles visant la promotion des comportements pacifiques peuvent-elles contribuer à réduire la violence à l'école?

Pour répondre à ces questions, une enquête sur les comportements violents à l'école a été menée auprès d'élèves de quatrième, cinquième et sixième année de six écoles primaires de la région de Québec. Un questionnaire a d'abord été administré à l'automne auprès de 908 élèves, et répété au printemps dans les mêmes classes. Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire dont les questions couvraient, outre quelques caractéristiques démographiques (âge, sexe, niveau scolaire, type de famille), des éléments tels les comportements violents adoptés, la violence subie, l'exposition à la violence, les stratégies de résolution de conflit, les modes d'expression de la colère, le sentiment de sécurité à l'école, l'opinion sur la violence et le sentiment de solitude à l'école. Le profil des répondants

indique que l'on retrouve une proportion sensiblement identique de garçons (49,7%) et de filles (50,3%) dont l'âge varie entre 8 et 13 ans, pour un âge moyen de 10,1 ans ($\pm 0,97$). Les 2/3 vivent avec leurs deux parents naturels, 9,8% en famille monoparentale avec la mère (7,7%) ou le père (2,1%), 10,4% sont dans une situation de garde partagée et 7,5% en famille recomposée.

Quelle est la nature des comportements violents à l'école primaire?

Les comportements violents qui sont adoptés le plus souvent par les élèves sont les moqueries, qui correspondent à une forme plus subtile de violence; 57% des élèves l'ont fait au moins une fois au cours des deux dernières semaines. Viennent ensuite les bousculades (42%) et les coups donnés en riposte à un autre élève (30%). Les comportements plus graves comme les menaces, les agressions physiques (tirer les cheveux, mordre) et les batailles sont moins souvent mentionnés.

Les données sur le type de comportements dont les élèves ont été victimes ou témoins traduisent les mêmes tendances; se faire agacer, être l'objet de moqueries, se faire bousculer et se faire « crier des noms » sont les principaux comportements dont les élèves sont victimes à l'école. Quant à la mesure de l'exposition à la violence, il apparaît que les élèves sont plus fréquemment témoins de moqueries entre élèves.

Les élèves ont-ils peur d'être attaqués?

Même si plusieurs sont témoins de violence à l'école, la majorité des élèves (77%) a « jamais » ou « rarement » peur d'être attaquée ou blessée à l'école; toutefois, une minorité non négligeable (4,4%) mentionne avoir « souvent » peur. La cour d'école est mentionnée le plus souvent par les répondants comme endroit où ils ne se sentent pas en sécurité; viennent ensuite les toilettes, l'arrêt d'autobus, les escaliers et, en dernier lieu, la salle de classe.

Concernant leur façon habituelle de régler leurs conflits, dans les cinq situations qui étaient présentées, une majorité d'élèves a opté pour une stratégie d'affirmation. Dans le même sens, les répondants estiment majoritairement (91,1%) « qu'en cas de conflit avec quelqu'un, la meilleure chose à faire est de s'en parler » et près de 90% estiment « qu'aimer la violence ne rend pas populaire ». Cependant un élève sur six privilégie la violence verbale ou physique comme modalité de résolution de conflits et 31% estiment « qu'il est normal de pousser ou bousculer un autre quand on est fâché ».

Quel est le profil des élèves qui sont auteurs, victimes et témoins de violence?

Les élèves qui adoptent le plus de comportements violents sont les garçons, les élèves plus âgés (12-13 ans) et ceux qui sont en sixième année. Les garçons rapportent être plus souvent victimes et témoins de violence. Fait étonnant, il y a une corrélation entre le nombre de fois que les élèves rapportent être auteurs, victimes et témoins de violence. Donc, **il n'y a pas d'un côté les agresseurs et de l'autre, les victimes**. Les données indiquent plutôt que certains élèves évoluent dans un contexte de violence alors que d'autres se tiennent à l'écart de ce type de conduites.

Au regard des stratégies de résolution de conflits, les filles ont davantage tendance à être affirmatives, à se retirer ou à faire appel à un tiers, alors que les garçons recourent davantage à la violence physique et à la violence verbale. On constate également qu'en situation de conflits, les élèves plus âgés ont moins tendance à faire appel à un tiers et ils privilégient davantage la violence verbale et la violence physique. L'analyse de la violence en fonction du milieu scolaire indique que l'école située dans un milieu économiquement défavorisé, où l'on retrouve un haut taux de chômage et un taux de diplomation relativement faible, est celle où les élèves affichent

les scores les plus élevés de comportements violents et de victimisation.

Des interventions ponctuelles visant la promotion des comportements pacifiques peuvent-elles contribuer à réduire la violence à l'école?

Le programme *Les ambassadeurs et ambassadrices de la paix* vise la prévention de la violence par la promotion de comportements pacifiques. Sous la supervision d'un animateur adulte, ce programme comporte deux rencontres en classe, d'environ 60 minutes, qui sont réalisées avec la contribution d'élèves du secondaire auprès d'élèves du primaire. Ces rencontres poursuivent trois principaux objectifs : (1) favoriser une prise de conscience des différentes manifestations de la violence à l'école afin d'amener les élèves à en reconnaître les différentes formes, (2) développer des stratégies non violentes de résolution de conflit et (3) identifier des personnes-ressources à qui se référer en cas de conflit. Préalablement aux rencontres, les jeunes du secondaire reçoivent une formation visant à les préparer à réaliser les activités auprès des jeunes du primaire.

Lors de la première rencontre, les élèves discutent de la violence en général et de celle qu'ils vivent quotidiennement. Également, des distinctions sont faites entre les notions de conflit, colère, agressivité, agression et violence, et entre les différentes formes de violence. Les animateurs expliquent aux élèves les différences entre les attitudes passives, agressives et affirmatives, tout en mettant l'accent sur les bénéfices de l'affirmation et sur les étapes à suivre dans une situation de conflit. Lors de la deuxième rencontre, les élèves sont séparés en sous-groupes, pour favoriser les échanges, et les thèmes de la première rencontre sont repris et approfondis à partir des commentaires des élèves. Une rencontre est également offerte aux parents pour leur parler du programme et de ses objectifs.

La comparaison des comportements des élèves tels que mesurés avant le programme (automne) et après le programme (printemps) indique que ces comportements ne varient pas de façon substantielle entre les deux mesures. Comme cette tendance correspond à ce qui est observé chez les élèves du groupe de comparaison, on peut en déduire que le programme *Les Ambassadeurs et les Ambassadrices de la paix* n'a pas entraîné de modification tangible des comportements des élèves au regard des aspects mesurés.

Évidemment, comme les données sont basées sur la perception des élèves et non sur des mesures objectives, il est possible qu'après avoir été sensibilisés aux différentes manifestations de violence, les élèves du groupe expérimental aient tendance à rapporter davantage de violence. Cependant, le constat à l'effet que le programme *Les Ambassadeurs et Ambassadrices de la paix* n'a pas eu d'effet tangible sur les comportements de violence à l'école n'est pas étonnant en soi.

Selon Bowen et coll. (2000 *), pour qu'on puisse s'attendre à des modifications de la fréquence des comportements violents et des comportements de victimisation, il faut des actions concertées, qui sont réalisées à long terme et qui ont une portée multidimensionnelle.

Les données sur la fréquence des comportements violents ne reflètent évidemment pas tous les effets possibles d'un programme de cette nature. Plusieurs témoignages formulés par les élèves après les rencontres indiquent que les activités sont appréciées et qu'elles les rejoignent. Selon leurs propos, ce programme leur permet de prendre conscience que la violence est répandue et qu'elle prend différentes formes. Il leur apprend également qu'il est important de « trouver des solutions avant de faire une chicane » et que la violence n'est pas « le seul moyen pour régler des conflits ». Par ailleurs, les activités ont été évaluées comme « très bonnes » ou « excellentes » par neuf enseignant(e)s sur dix. En outre, tout le personnel enseignant juge que le contenu des ateliers est pertinent.

Dans le cas des élèves du secondaire, le programme semble également avoir des retombées intéressantes, si l'on se fie à leurs commentaires. Plusieurs soulignent en avoir retiré des bénéfices significatifs sur le plan de la confiance en soi et de la prise de conscience de ses compétences « à parler aux enfants » et à « susciter leur intérêt ». Certains de leurs commentaires indiquent que si les effets d'un tel programme ne se traduisent pas dans l'immédiat par une modification des comportements, il faut se garder d'en conclure qu'il n'y a pas de changement qui s'opère. Parfois, le programme marque le début d'une prise de conscience, comme le traduisent ces commentaires : « La violence est partout et parfois on en fait nous même ». – « Parfois moi aussi j'utilise la violence, sans même m'en rendre compte; je dois améliorer cela ». Et on peut penser que cette prise de conscience constitue le premier pas vers la recherche de réactions pacifiques aux situations de conflits. C'est du moins ce que laissent entrevoir ces propos recueillis auprès des élèves du secondaire qui ont assumé le rôle d'ambassadeur et d'ambassadrice :

Je fais beaucoup plus attention à ce que je dis ou fais. Je suis beaucoup plus attentionné à mon entourage.

Ça m'arrive d'avoir des conflits et j'essaie d'appliquer les méthodes. J'ai toujours été pacifique, mais ça arrive à tout le monde d'avoir des accrochages, mais je tente d'expliquer dans ma famille le message que j'ai passé aux élèves.

Je ne mets évidemment pas toujours en pratique ce que j'ai enseigné aux jeunes, mais cette expérience m'aide à y travailler.

Je fais de mon mieux et parfois cela ne m'empêche pas d'être un peu agressive ou en colère.

J'essaie du moins de rester calme lorsqu'une situation frustrante se présente. Je discerne aussi plus facilement les situations violentes autour de moi.

Un colloque sur l'intimidation et le taxage à l'école

L'intimidation est-il un phénomène qui s'observe fréquemment dans votre école? Que dire du « taxage », cette forme d'intimidation plus sévère qui s'exerce sous forme d'extorsion de biens?

Plus de 600 personnes, ont pris part au colloque sur l'intimidation et le taxage à l'école, organisé par le ministère de l'Éducation, en concertation avec les ministères de la Sécurité publique et celui de la Santé les 22 et 23 janvier dernier à Montréal. Les participants sont venus entendre des chercheurs, des directeurs d'école, des enseignants, des élèves, des parents et des psychologues, bref des gens de terrain, touchés de près par ces formes de violence qui préoccupent de plus en plus les Québécois. Les conférenciers ont présenté différentes initiatives mises en œuvre dans certaines écoles du Québec. Citons par exemple, le projet « Non à l'Intimidation » mené dans deux écoles primaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et celui de l'école secondaire Wilfrid-Léger, riche d'une expérience de 7 années d'intervention. D'autres conférenciers ont dressé le portrait de la situation à l'extérieur du Québec, illustrant les moyens pris par certains pays européens qui étudient la question du « bullying » depuis plus longtemps que nous. Le regard de la Colombie Britannique face au phénomène a été exposé en proposant le programme « Focus on Bullying » : un programme de prévention pour les écoles primaires. La maison de jeunes Kekpart de la région de Montréal a aussi présenté son projet qui a pu être mis en place grâce à un travail de concertation avec plusieurs écoles et organismes du milieu. Leur programme « FOCUS : t'axepes d'en parler! » a été développé avec des jeunes afin de prévenir le taxage et permet aux adolescents de rencontrer deux jeunes adultes qui ont été successivement victimes et agresseurs et qui ont réussi à s'en sortir à force de courage et de détermination.

Dans son allocution de clôture, le ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, M. Sylvain Simard, a annoncé un ensemble de mesures pour enrayer le

phénomène du taxage et de l'intimidation à l'école. Ces mesures s'articulent autour de l'encadrement des élèves, de la prévention et de la sensibilisation. « Chaque école devra, d'ici 2005, en collaboration avec le milieu, se doter d'un plan de prévention contre le taxage et l'intimidation, intégré à son plan de réussite. Plusieurs écoles sont déjà à l'oeuvre, mais il faut s'assurer que l'ensemble des établissements primaires et secondaires en fera une priorité » a déclaré le ministre. Pour appuyer les écoles et les commissions scolaires dans la réalisation de leur plan d'action, le ministère de l'Éducation proposera aux milieux scolaires, des indicateurs permettant d'évaluer le degré de santé, de bien-être et de sécurité des écoles. Un centre d'expertise sera aussi mandaté afin de soutenir les milieux dans l'implantation de leurs plans d'action. Ce soutien prendra la forme de conseils, de formations et d'outils pour les écoles et les commissions scolaires.

Finalement, une vaste campagne nationale de sensibilisation contre le phénomène de l'intimidation et du taxage à l'école débutera lors de la prochaine année scolaire. Celle-ci comprendra des publicités télévisées et des outils de communication à diffuser dans les écoles. Cette campagne aura comme but premier de briser le mur du silence.

Elle visera à encourager les jeunes à ne pas avoir peur de parler, à inciter les parents et la communauté éducative à être à l'écoute des enfants et des adolescents.

Ces deux jours de colloque ont permis de sensibiliser les participants à l'urgence de se mobiliser pour une intervention collective afin d'offrir des milieux scolaires plus sécurisants à nos jeunes. Au-delà du nécessaire leadership de la direction et de l'équipe-école, les experts ont souligné l'importance d'intervenir auprès de tous les groupes de jeunes : les victimes et les agresseurs doivent être entendus et supportés. Cependant, il importe d'intervenir au niveau du développement de l'empathie et de l'esprit d'entraide chez tous les jeunes. Les interventions éducatives basées sur l'entraide par les pairs (médiation, écoute, etc...) pourront s'avérer des moyens intéressants pour aider les jeunes à développer leur altruisme et les inciter à se positionner lorsqu'ils sont témoins de scènes d'intimidation ou de taxage.

Claire Beaumont
Psychologue,
Centre Psychopédagogique de Québec
claire_r_beaumont@yahoo.com



DEUXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA VIOLENCE À L'ÉCOLE : Recherche, pratiques exemplaires et formation des maîtres

Du 11 au 14 mai 2003 les spécialistes mondiaux, les décideurs et les praticiens, les chercheurs et les formateurs d'enseignants préoccupés par la violence à l'école se rencontreront de nouveau pour faire une synthèse des connaissances actuelles relatives à la violence à l'école.

Cette importante conférence, organisée conjointement par le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) et l'Observatoire européen de la violence scolaire de l'Université de Bordeaux, se tiendra au Centre des Congrès de Québec du 11 au 14 mai 2003.

Le programme préliminaire est disponible et annonce des conférenciers internationaux de renom venant entre autres de la France, d'Angleterre, de l'Australie, du Brésil et des États-Unis. Parmi eux on trouve également Égide Royer et Laurier Fortin deux noms connus par plusieurs d'entre nous.

Pour plus de détails, consultez le site du CRIRES au : www.ulaval.ca/cpires



Le soutien des pairs pour prévenir l'intimidation à l'école

Une recherche effectuée par Wolke, Woods, Bloomfield et Karstadt (2000) a démontré que des enfants impliqués pendant un an dans des scènes d'intimidation peuvent développer des comportements antisociaux et d'hyperactivité plus importants que les autres jeunes. Selon Ni Irgihle (1992), les élèves identifiés en trouble de comportement seraient trois fois plus à risque de se retrouver dans le rôle de l'agresseur lors des scènes d'intimidation et cette prévalence serait encore plus élevée dans les classes dites spéciales. Dans la même perspective, on peut imaginer que plusieurs élèves victimisés se retrouvent aussi parmi nos jeunes identifiés en trouble de comportement tout comme ceux qui présentent un profil de victime/agresseur. Décidément, l'intimidation à l'école mérite qu'on s'y attarde sérieusement car en plus de miner la vie sociale des élèves, ce phénomène pourrait contribuer à l'augmentation du nombre d'élèves en difficulté tout en intensifiant les problèmes des élèves déjà identifiés comme tels.

La concertation des adultes

Le but des interventions pour lutter contre l'intimidation est de modifier positivement le comportement des jeunes qui agressent leurs pairs et d'offrir des stratégies aux victimes pour faire face à ces situations de harcèlement. Chercheurs et praticiens reconnaissent l'importance de travailler avec les agresseurs et les victimes sans toutefois négliger les interventions impliquant le système environnant. Tous insistent sur le fait que la volonté du milieu est un facteur critique dans son désir d'enrayer les comportements anti-sociaux. D'autres ajoutent que les écoles doivent créer un atmosphère dans lequel les intervenants encouragent régulièrement les valeurs pro-sociales tout en maintenant un système de sanctions très claires et applicables auprès des élèves agresseurs (Cowie & Wallace, 2000). La tâche des intervenants est donc particulièrement difficile dans les écoles qui affichent un haut niveau d'agressivité et de harcèlement

entre élèves. Toutefois, Salmivalli et al. (1996) constatent qu'il est possible de «restructurer» des réseaux d'enfants agressifs et d'améliorer la qualité des relations interpersonnelles en utilisant une intervention basée sur le support entre pairs.

Les actions des pairs seraient très efficaces pour contrer l'intimidation

Un aspect qui est souvent passé sous silence lorsqu'on parle d'intimidation ou de taxage est la part importante qui doit être jouée par le groupe de pairs lui-même, en particulier la responsabilité des élèves qui constituent l'audience dans une situation d'intimidation. On sait que 85% de ces situations de harcèlement se produisent au sein du groupe de pairs et que l'enjeu ne se déroule pas seulement entre la victime et le bourreau (Salmivalli et al., 1996).

Chaque membre de l'audience y joue un rôle déterminant : victime, bourreau, assistant, supporteur, témoin, défenseur. Les agresseurs trouvent souvent des alliés parmi leurs camarades et il arrive même que les victimes perçoivent ceux qui ne se « mouillent » pas (les spectateurs) comme du côté de leur bourreau. Selon Craig et Pepler (1997), 83% des élèves témoins de scènes d'intimidation déclarent être mal à l'aise devant cette situation mais sont plutôt ambivalents dans leur attitude face à la détresse des autres. Ils disent se sentir désolés d'assister au malheur des autres, alors qu'ils admettent se joindre à d'autres pour harceler un pair vulnérable. Hazler (1996) souligne que seulement 17% d'entre eux agiraient spontanément comme défenseurs à la rescousse des élèves intimidés. Cette inaction est expliquée par le fait que très souvent, les témoins ne sauraient pas quoi faire et pourraient être embarrassés d'en parler avec d'autres. Ils peuvent aussi avoir peur de devenir l'objet de l'agression ou de la dérision des pairs. Cependant il est très probable qu'ils seraient plus enclins à aider leurs pairs en détresse s'il existait un système auquel ils pourraient référer.

Les programmes d'intervention faisant appel aux pairs sont ainsi reconnus efficaces parce qu'ils rejoignent les élèves « spectateurs » dans leur ambivalence et leur offre un encadrement qui leur permet de venir en aide aux élèves malmenés. Pepler (2003) indiquent que 54% des scènes d'intimidation peuvent être arrêtées dans les 10 secondes qui suivent l'intervention aidante d'un pair témoin. Smith & Shu (2000) mentionnent pour leur part que seulement 17% des adolescents demandent l'aide d'un ami lorsqu'ils sont brutalisés par d'autres. Même si on considère que chaque être humain possède en lui des aptitudes naturelles à l'entraide, il serait par contre utopique de croire que les jeunes vont utiliser ces ressources naturelles d'entraide avec leurs camarades de façon spontanée. Si on veut leur enseigner à devenir des membres actifs et responsables au sein de la communauté, on doit commencer à le leur enseigner dans un contexte scolaire, où se retrouvent justement les groupes de pairs. Les adultes ont ainsi un rôle important à jouer dans les programmes d'aide entre camarades.

Différents systèmes d'entraide par les pairs

Des systèmes de support par les pairs sont déjà bien établis au Canada anglais, et en Europe (plus particulièrement en Angleterre). Ces programmes qui s'attaquent particulièrement au harcèlement et à l'intimidation entre élèves prennent des formes variées mais sont tous basés sur des notions de coopération et d'entraide (Cowie et Sharp, 1994). Ils peuvent être utilisés dès le début de la scolarité et choisis en tenant compte de l'âge des élèves. Parmi les systèmes de support par les pairs les plus utilisés, on retrouve les *cercles de discussion* qui permettent aux élèves d'échanger sur leur vécu et de prendre part à la gestion de leur quotidien. Dans cette catégorie on reconnaît les *coopératives scolaires*, qui offrent un moment de parole aux jeunes et permettent à l'ensemble des élèves d'apporter du support tout en suggérant des solutions aux problèmes rapportés. Les *cercles*

d'amitié, souvent retrouvés sous forme de clubs ou de groupes de support, s'adressent surtout aux élèves isolés ou rejetés leur permettant de développer et de maintenir des amitiés. Les programmes de *résolution de conflits et de médiation par les pairs* fournissent un outil supplémentaire aux élèves pour mieux gérer leurs relations interpersonnelles. Supportés par des élèves médiateurs formés à cet effet, les jeunes peuvent pratiquer quotidiennement les étapes de résolution de conflits apprises et avoir accès à un type d'aide additionnelle pour apprendre à gérer leur relations sociales. Comme les élèves en trouble de comportement présentent des déficits au niveau des habiletés sociales et de résolution de conflits, cette dernière approche constitue une intervention de choix auprès de cette clientèle. Finalement, les systèmes de consultants sont surtout utilisés auprès des élèves du secondaire et incluent la formation d'une équipe d'élèves volontaires, entraînés à la relation d'aide qui recevront au besoin les élèves qui cherchent une oreille attentive. Ces pairs aidants sont entraînés et supervisés par des adultes de l'école qui veillent à la promotion et à la coordination de ces programmes d'aide. L'école secondaire Acland Burghley (Londres) qui utilise cette approche depuis plus de 10 ans a été citée à travers le monde comme un exemple de conduite exemplaire pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école (www.aclandburghley.camden.sch.uk/abc).

Ces différents types de programme possèdent leurs propres qualités mais comportent certains traits communs :

- a) ils impliquent tous une réponse directe à une demande d'aide et le support est offert le plus vite possible après la situation de harcèlement;
- b) ils nécessitent une formation particulière des pairs aidants pour qu'ils développent de meilleures habiletés à la relation et deviennent plus aptes à aider les victimes;
- c) l'intervention est faite par les pairs aidants, les adultes jouant les rôles nécessaires de formateurs et de superviseurs;
- d) ce sont des interventions non punitives qui ne visent pas à blâmer mais à offrir une voie de communication franche entre les parties impliquées dans la situation.

De plus, toutes ces interventions reconnaissent que les élèves eux-mêmes ont le potentiel de s'apporter du support entre eux et peuvent jouer un rôle de premier plan pour lutter contre les comportements anti-sociaux.

En termes pratiques, le système est généralement coordonné par un membre du personnel particulièrement engagé et capable de véhiculer des valeurs de coopération. Une formation particulière est offerte aux enseignants et aux élèves de même qu'un entraînement spécial aux pairs aidants. Un dernier élément important à souligner est que ce type d'intervention ne doit pas s'appuyer sur un seul intervenant mais doit être soutenu par l'équipe école et par la direction de l'établissement.

Tout le monde y trouve son compte mais les adultes doivent superviser

La recherche dans le domaine soutient que ces systèmes d'entraide peuvent être bénéfiques pour les élèves aidants aussi bien que pour ceux qui ont besoin de leur aide. Ils incitent les autres élèves qui seraient autrement spectateurs, à mener des actions responsables pour aider leurs pairs en détresse (Cowie & Wallace, 2000). Ils renforcent les pairs aidants en améliorant leur implication sociale (sentiment d'utilité) et par le fait même, augmente leur estime de soi. Il semble aussi évident qu'avec le temps, ces systèmes améliorent le climat social de l'école et réduisent les comportements agressifs même dans les écoles à haut niveau d'agressivité. Bien que certaines recherches n'obtiennent pas de diminution significative du niveau d'intimidation dans les écoles suite à l'implantation de ce type de programme, dans toutes les études consultées, les victimes qui ont utilisé le système témoignent avoir trouvé un réel réconfort auprès d'un pair aidant (Cowie & Olafsson, 2000).

L'influence des pairs joue un rôle de première importance dans le développement psychosocial des jeunes. C'est pourquoi le support entre jeunes constitue une intervention intéressante à insérer dans un programme pour lutter contre les brutalités entre enfants. La concertation des adultes de l'école, une politique claire contre l'intimidation accompagnée de sanctions régulièrement appliquées et une complicité avec

les parents demeurent toutefois d'autres éléments clés à inclure dans tout plan de lutte contre l'intimidation. Il ne faut finalement pas oublier que les interventions menées par les pairs ne remplaceront jamais celles faites par les adultes mais apportent une aide complémentaire et supplémentaire au travail des intervenants pour contrer l'intimidation à l'école.

Claire Beaumont

Psychologue,
Centre Psycho-Pédagogique de Québec
C.R.I.R.E.S., Université Laval

Courriel :
claire_r_beaumont@yahoo.com

Références

- Cowie, H. & Olafsson, R. (2000). The role of peer support in helping the victims of bullying in a school with high levels of aggression. *School Psychology International*, 21 (1), 79-95.
- Cowie, H. & Sharp, S. (1994). Empowering pupils to take positive action against bullying. in P. K. Smith & S. Sharp, *School Bullying: Insights and Perspectives*. Routledge, Londres.
- Cowie, H. & Wallace, P. (2000). *Peer support in action*. SAGE Publications Ltd., London.
- Craig, W. & Pepler, D. (1997). Observations of bullying and victimization in the schoolyard. *Canadian Journal of School Psychology*, 2, 41-60.
- Hazler, R. (1996). Bystanders: an overlooked factor in peer on peer abuse. *The Journal for the Professional Counsellor*, 11, 11-21.
- Ní Iorghile, M. (1992). *Bullying and the special class*. Unpublished B.Ed. thesis, Trinity College, Dublin.
- Salmivalli, C., Lagerspetz, K., Bjorkqvist, K., Osterman, K., & Kaukiainen, A. (1996). Bullying as a group process: participant roles and their relations to social status within the group. *Aggressive Behavior*, 22, 1-15.
- Smith, P. K. & Shu S. (2000). What good schools can do about bullying: Findings from a survey in English schools after a decade or research and action. *Childhood*, 7, 193-212.
- Wolke, D., Woods, S., Bloomfield, L., & Karstadt, L. (2000). The Association between Direct and Relational Bullying and Behaviour: Problems among Primary School. *Children Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 41 (8), 989-1002.



CQJDC

COMITÉ QUÉBÉCOIS POUR LES JEUNES
EN DIFFICULTÉ DE COMPORTEMENT

1835, Place Dauphine, Charlesbourg
(Québec) Canada G1G 2K2
Site internet : www.cqjdc.org
Courriel : cqjdc@giobetrotter.qc.ca
Télécopieur : (418) 628-8903

Le coin des jeunes

Les prix « Je suis capable, j'ai réussi! »

Objectifs

Le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC), en inaugurant les prix « Je suis capable, j'ai réussi! » veut reconnaître les efforts des élèves présentant des difficultés d'ordre comportemental de type introverti (sous-réactif) ou de type extraverti (sur-réactif) qui fréquentent des écoles primaires et secondaires. Par ces prix, le CQJDC désire encourager et récompenser ces jeunes pour leur persévérance et leur implication dans un processus de changement qui leur a permis de développer des habiletés et des attitudes pour répondre à leurs besoins tout en tenant compte de ceux de leur entourage.

Récompenses

Chaque année, cinq élèves du primaire et cinq élèves du secondaire dont les dossiers auront été jugés les plus méritants, se verront remettre un prix d'une valeur approximative de 200 \$. Afin de personnaliser les récompenses, chacun de ces prix sera choisi par les membres du jury en fonction des intérêts que le jeune aura manifestés sur son formulaire de nomination. Le jury pourra contacter la présentatrice répondante ou le présentateur répondant afin de valider son choix.

Tous les élèves pour qui un dossier aura été remis et qui ont fait des efforts pour améliorer leur comportement recevront un certificat attestant de leur belle performance.

Le CQJDC acheminera la récompense et le certificat à la présentatrice répondante ou au présentateur répondant afin qu'elle ou il remette son prix au récipiendaire.

Procédures

Tous les formulaires dûment remplis devront être acheminés au plus tard le 14 mars 2003 à l'adresse suivante :

CQJDC **Je suis capable, j'ai réussi!**
1835, Place Dauphine, Charlesbourg (QC) G1G 2K2



PROCHAINE JOURNÉE DE FORMATION DU COMITÉ QUÉBÉCOIS POUR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ DE COMPORTEMENT

C'est le 16 mai 2003 qu'aura lieu la prochaine journée de formation. La polyvalente de l'Ancienne-Lorette, dans la région de Québec, sera l'hôte de cette activité. Réservez cette date et surveillez notre site Internet pour de plus amples informations.

Vous êtes intéressé à devenir membre du CQJDC ou vous connaissez quelqu'un qui souhaite le faire?

Remplissez la fiche d'inscription et retournez le tout au CQJDC : 1835, Place Dauphine, Charlesbourg, QC G1G 2K2
Les frais annuels sont de 30 \$ et de 20 \$ pour les étudiants (preuve exigée).

Fiche d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville Province Pays Code postal

Courriel :

Téléphone : Télécopieur :

Vous vous inscrivez à titre de : parent enseignant éducateur directeur
 étudiant (cégep, université) autre (préciser) :

